Lettre de Jacques

Jc 1.1 : *Qui est ce Jacques ?*

La plupart des spécialistes actuels identifient l'auteur de la lettre avec Jacques, le frère de Jésus, qui s'est converti après la résurrection (1 Co 15.7) et qui a joué un rôle de premier plan dans l'Eglise de Jérusalem (Ac 12.17 ; 15.13-21 ; Ga 2.9). Pour plus de détails, voir A. Kuen *Introd. NT Les Epîtres générales* p. 106-116.

Jc 1.1 : *Qui sont ces « douze tribus dans la dispersion » ?*

Après l'exil, l'expression « les douze tribus » désignait l'ensemble de la communauté israélite, aussi bien les Juifs qui habitaient la Palestine que ceux qui vivaient dispersés à travers le monde (voir Esd 6.17 ; Mt 19.28 ; Ac 26.7). Josèphe fait dire à Strabon : « A présent, ces Juifs ont atteint toutes les villes, et il est difficile de trouver un endroit sur la terre habitée où cette sorte de gens n'aient pas trouvé entrée et qui ne soit en leur pouvoir » (*Ant*. XIV, 7). Il suffit de lire l'énumération des pays d'origine des Juifs venus à Jérusalem lors de la première Pentecôte pour se faire une idée de l'étendue de la Diaspora (Ac 2.9-11). Ceux qui, plus tard, discuteront avec Etienne venaient de Cyrène, d'Alexandrie, de la Cilicie et de l'Asie (Ac 6.9). Dès les premières années de l'Église, l'Évangile fut apporté dans ces différentes contrées par les Juifs devenus chrétiens. Luc nous précise qu'il se répandit à Damas (Ac 9.2, 10, 14, 19, 27), en Chypre (4.36-37 ; 11.19), à Antioche (11.19-20) et en Phénicie (11.19).

« L'expression des douze tribus renvoie, bien entendu, à l'histoire d'Israël, et la Diaspora est le terme technique par lequel on désigne l'ensemble des Juifs émigrés de Palestine.

« L'épître est adressée au cercle large des *douze tribus dans la Diaspora.* L'expression désigne sans doute des Eglises chrétiennes. Les *douze tribus* renvoient à l'Israël d'avant la destruction du Royaume du Nord par les Assyriens, en 722/721 av. J.-C. En Mt 19.28 et en Ac 26.7, le terme est utilisé pour opposer la tradition juive ou l''ancien' Israël à l'Eglise chrétienne. Ici en revanche, comme en Ap 7.4-8 et 21.12, il prend un sens figuré eschatologique (Jr 3.18; Ez 37.19, 24 ; Os 2.2) ou christologique (comme l''Israël de Dieu' de Ga 6.16) et renvoie au 'nouvel' Israël » (**F. Vouga**, *Jc* p. 35 et 37).

« La lettre est adressée '*aux douze tribus qui* (sont) *dans la dispersion'*. A prendre ces termes au sens littéral, on peut croire que c'est le peuple juif qui est visé (Mayor) et peut-être surtout la portion de ce peuple disséminée en pays étrangers. De fait, à l'époque, les Juifs se servaient couramment de l'expression 'Les douze tribus' pour désigner l'ensemble de leur peuple (cf. Esd 6.17 ; *Assomption de Moïse* 2.4 ; *Apocalypse de Baruch* 1.2 ; Ac 26.7) sans référence véritable à leurs anciennes tribus qui n'existaient plus comme telles depuis longtemps (cf. Josèphe *Ant.*). En spécifiant les 'Douze tribus de la dispersion', leurs pensées s'orientaient vers leurs compatriotes émigrés de Palestine (cf. Jn 7.35 ; *D.B.S.*, *Dispersion,* t. II, 432 ss). Il demeure cependant préférable d'écarter ce sens littéral » (**J. Cantinat**, *Jc-Jude* p. 58).

Pour **Louis Simon**, « les 'douze tribus dans la dispersion' désignent l'Eglise dans son action et son existence 'mondaines'. Même si le mot diaspora ne renvoie pas à la 'déportation' de l'AT, le thème est identique. On songe immédiatement à la 'lettre aux captifs' de Jérémie (chap. 29). Cette lettre de Jérémie destinée aux exilés de Babylone, fort peu de temps avant la ruine de Jérusalem, est en effet la 'première épître aux douze tribus de la Dispersion'. Se souvenir de cela, c'est déjà pressentir la tonalité de l'épître de Jacques. Elle va avoir la saveur hébraïque de l'épître de 587 avant Jésus-Christ !

« Que disait donc cette 'épître' ? Elle peut se résumer ainsi : Bâtissez des maisons et habitez-y, plantez des jardins et mangez leurs fruits, prenez des femmes, engendrez fils et filles, prenez des femmes pour vos fils et donnez vos filles à des hommes et qu'elles enfantent fils et filles ! Multipliez-vous… Recherchez la paix pour la ville où je vous ai déportés, intercédez pour elle auprès de Yahwéh, car de sa paix dépend votre paix (cf. v. 5-7).

« A cette époque cruciale de l'histoire d'Israël (la fin de la théocratie), à l'aube d'une existence nouvelle où le 'pouvoir' ne sera plus jamais (ou presque) juif, mais toujours 'païen', la lettre exhorte Israël à sa nouvelle vocation 'civique'.

« Il faut d'ailleurs noter à quel point, dans son billet, Jérémie joue avec les thèmes et les mots du vieux récit de la création. Il faut 'bâtir', 'planter des jardins' (Gn 2.8), 'manger les fruits du jardin' (2.9), et obéir à l'ordre de Dieu : multipliez-vous (Gn 1.28). Et ceci est d'autant plus significatif que les déportés, en allant vers

Babylone, ont rejoint l'ancien lieu symbolique de l'Eden, le pays aux quatre fleuves : le Pishon, le Guihon, le Tigre et l'Euphrate… Par là, Jérémie annonce comme une 'relance de la création' qui ne sera vraiment réalisée qu'en Jésus-Christ, et que seule l'épître de Jacques pourra exprimer avec application.

« Mais les thèmes de Jérémie doivent être retenus, ne serait-ce que comme signes précurseurs de l'éthique de Jacques. Jérémie réclame que d'abord Israël se délivre du passé. La religion du Temple est morte. Bien plus, le particularisme est mort. L'élite déportée peut faire souche là où elle est, et sans doute avec des Babyloniennes ! Le sang d'Abraham, (lui aussi parti des rives de l'Euphrate) n'est plus un 'signe' décisif ! Ainsi, délivrés du passé périmé, les 'douze tribus de la Dispersion' doivent se livrer au futur, comme signe prophétique de l'Eglise. La véritable existence de celle-ci est commandée par cet ordre surprenant : 'recherchez le bien (la paix) de la ville', c'est-à-dire de Babel ! Dès Jérémie commence la découverte que l'épître de Jacques va exploiter : le lieu propre de l'Eglise, c'est celui du monde ! Le bien propre de l'Eglise, c'est celui de Babylone ! Au lieu de trouver son contentement en lui-même, le nouveau peuple élu doit chercher et trouver sa plénitude dans la quête de la paix publique ! Le peuple est 'déporté' : sa grandeur et sa joie sont désormais ailleurs qu'en lui-même. La communauté sainte ne recueillera désormais son être que chaque fois qu'elle le perdra (et là où elle le perdra) : dans le service de la Cité païenne » (L. Simon, *Une Etude de la Sagesse/ Jc p.* 13-15).

Alec Motyer rappelle que « notre Seigneur Jésus a choisi douze apôtres (Mc 3.13-14), prévoyant le jour où ils seraient assis sur douze trônes et jugeraient les douze tribus d'Israël (Mt 19.28). Ce faisant, il n'était pas en train de créer un nouvel Israël (ni à côté de l'ancien Israël, ni pour le remplacer) ; il menait l'Israël de l'ancienne alliance dans sa pleine réalité, celle qui lui était destinée, comme étant l'Israël de la nouvelle alliance, le peuple apostolique de notre Seigneur Jésus-Christ, ceux que Paul appelle 'l'Israël de Dieu' (Ga 6.16) » (*Jc* p. 24).

« Mieux que n'importe quelle description, l'expression *les douze tribus* place l'Eglise fermement dans les pressions et les persécutions de cette vie. Nous pouvons penser à nos tribus ancestrales dans les tempêtes et le stress de l'esclavage en Egypte (Ex 2.23), rachetées par le sang de l'agneau (Ex 12.13), en pèlerinage avec Dieu à travers 'le grand et terrible désert' (Dt 8.15 ; cf. Ex 15.22), combattant pour entrer dans ce que Dieu leur avait promis (Jos 1.2) et luttant toujours par la suite pour vivre saintement au milieu d'un environnement païen. Ce sont là les expériences au travers desquelles Jacques voudrait que ses lecteurs discernent le chemin de leur pèlerinage. Ils sont les douze tribus du Seigneur et ils sont dispersés à travers un monde menaçant et éprouvant. Leur patrie est ailleurs et ils n'y sont pas encore installés. Leur lot actuel consiste à sentir tout le poids des pressions de la vie, l'attrait des tentations du monde et l'encouragement insidieux et toujours présent à se conformer aux normes de leur environnement païen. Ils sont vraiment le peuple de Dieu, racheté par le sang de l'Agneau lui-même – mais ils ne sont pas encore 'chez eux' » (A. Motyer *Jc* p. 24-25).

Jc 1.1 : *S'agit-il de judéo-chrétiens ou de tous les chrétiens ?*

Ces « douze tribus » auxquelles s'adresse la lettre croient « en notre glorieux Seigneur Jésus-Christ » et attendent son avènement (5.7). Ils sont nés de nouveau, « engendrés par la parole de vérité » (1.18) et ils obéissent à présent à « la loi de la liberté » (1.25 ; 2.12). Ce sont donc des chrétiens. S'agit-il de Juifs croyants qui ont été dispersés, ou bien cette expression désigne-t-elle symboliquement toute l'Église ? Les deux explications ont leurs adhérents.

En faveur de la première solution, on cite les arguments suivants :

1. L'expression « douze tribus » et l'utilisation du mot synagogue (2.2), comprises surtout par des Juifs.

2. Les cinq citations de l'Ancien Testament et les nombreuses allusions à ce dernier.

3. Des expressions typiquement juives comme « le Seigneur des armées » (*Kurios Sabaoth*) (5.4).

4. L'accent mis sur divers principes permanents de la Loi juive (2.8-13 ; 4.11-12) et sur le monothéisme (2.19).

5. La mention des formules juives du serment (5.12).

6. L'absence de toute allusion à l'esclavage et de toute polémique contre l'idolâtrie : deux fléaux païens dont les Juifs du 1er siècle étaient exempts.

7. Il s'adresse aux chrétiens en leur disant : « Supposez qu'il entre dans votre assemblée (littéralement : votre syngogue) » (2.2).

Jacques dénonce des travers typiques des Juifs : l'esprit de jalousie et de jugement (3.14 ; 4.11), la médisance (3.2-12), les parjures (5.12), la tendance à enseigner les autres (3.1, 13 ; cf. Rm 2.17-29, où Paul s'adresse aux Juifs), la tendance des destinataires à blâmer Dieu pour leurs péchés (1.13-15), un travers qui avait sa source dans la doctrine juive du mal (*yeser*),